

Vue du Pont

Mai 2013

Retour en images
sur le forum

Préparer sa première rentrée
avec La Farandole





Mot du maire

SOMMAIRE

» Mot du maire	p 2
» Actualité municipale	p 3
» Environnement	p 4
» Voirie	p 6
» Seniors	p 7
» Social	p 8
» Enfance et jeunesse	p 10
» Culture et animation	p 14
» Sports et loisirs	p 18
» Santé publique	p 21
» Vie économique	p 22
» Libre expression	p 22
» Divers	p 22
» Info mairie	p 23
» Agenda mai	p 24

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent.

Contact :
communication@
mairie-pontsaintmartin.fr

Services techniques municipaux : un NOUVEL ÉQUIPEMENT PLUS FONCTIONNEL qui ouvre d'autres possibilités pour la commune

Les services techniques de la ville sont actuellement éclatés sur deux pôles principaux : dans le centre-bourg (espaces verts et bâtiments) et à la Nivardière (voirie). La direction des services techniques occupe pour sa part un troisième site près des salles Saint-Martin. Grâce à des aides importantes du Conseil Général, la commune a acquis en décembre 2011 l'ancienne imprimerie Graphila / Kappa (1 600m² de bâtiment avec terrain) dans la zone artisanale de la Nivardière afin d'y reloger l'ensemble des services techniques.

Les travaux qui y sont réalisés depuis quelques mois permettront très prochainement le regroupement des services sur ce seul site, favorisant les échanges et les passerelles entre services, assurant une meilleure efficacité, une mutualisation des compétences et des locaux (salle de réunion et repas du midi, locaux communs, vestiaires...). Ce nouvel équipement plus fonctionnel assure l'avenir et l'augmentation des effectifs du personnel technique communal au regard des besoins dans les décennies futures.

Le double transfert libèrera par ailleurs des locaux parfaitement situés dans le centre-bourg, près des écoles et des équipements publics (mairie, médiathèque, pôles culturel et sportif). Comme pour les locaux de l'Espace New Forest au 35, rue de Nantes, l'appartement communal au-dessus de la poste ou les "anciens" ateliers voirie de la Nivardière, leur vente est prévue pour 2013/2014, afin de créer de nouveaux logements (à la vente ou locatifs), des services ou, pourquoi pas, de nouvelles activités commerciales.

Ces nouveaux aménagements dans le centre-bourg répondent à une volonté d'élargir l'offre de logements et de services, de poursuivre l'embellissement de Pont Saint Martin qui, c'est souvent dit et entendu, se transforme, modernise son image, offre un peu plus chaque année de nouveaux services et équipements aux Martipontains.

Yves FRANÇOIS
Maire de Pont Saint Martin

Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information

Création et Impression :
Éditions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été
imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.



LES PRINCIPALES DÉCISIONS du conseil municipal du 14 mars

Le compte-rendu complet est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune

■ Plan Local d'Urbanisme

Après la présentation par Philippe Simon, architecte-urbaniste, et Christophe Legland, adjoint à l'urbanisme, les élus ont arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme qui sera présenté aux Personnes Publiques Associées (4 contre).

Ce projet prévoit : la création, maîtrisée dans le temps, de nouveaux quartiers et logements assurant la diversité de l'offre, l'intégration des dessertes et réseaux de ces nouveaux quartiers, l'extension des zones artisanales, industrielles et commerciales, la prévision des emplacements réservés concernant les espaces et équipements publics, la révision totale du règlement... Il a été conçu après concertation : 3 réunions publiques avec la population, 3 tables rondes avec les exploitants agricoles, acteurs

économiques, commerçants et artisans, expositions, information au travers des bulletins municipaux et la mise en place d'un registre permettant de recueillir les observations des usagers : sur les 207 courriers reçus en mairie, 24,5 % se sont révélées compatibles avec le projet d'intérêt général et il a été répondu favorablement dans le présent projet de PLU. « Le PLU proposé est la résultante de la recherche d'un équilibre entre de nombreux enjeux (urbanisation, développement économique, environnement). Les équilibres proposés intègrent les contraintes fortes fixées à la commune en termes de consommation d'espace, que ce soit pour l'urbanisation future ou le développement des zones d'activités économiques, les hectares affectés à ces dernières sont elles aussi très encadrés. » conclut le maire.



■ Assainissement

La commune a mis en place une délégation de service public pour gérer la station d'épuration et le réseau d'assainissement collectif des eaux usées en 2005. Ce contrat avec la compagnie des Eaux et de l'Ozone (Véolia) court jusqu'en 2017. Or, la construction de la nouvelle station d'épuration a modifié son contenu technique, c'est pourquoi les élus ont adopté un avenant comportant quelques ajustements sans incidence financière sur le contrat.

■ Projet d'aménagement sécuritaire rue de Nantes

Afin de diminuer les vitesses excessives et d'assurer une plus grande sécurité des piétons et des deux roues entre la rue du Grand Moulin et la rue des Écoles, un plateau surélevé sera créé rue de Nantes, associé de panneaux de limitation à 30 km/h. Le coût du projet est estimé à 56 600 € TTC. Une subvention sera sollicitée auprès du conseil général au titre des produits des amendes de police 2012.

CÉRÉMONIE commémorative du 8 mai 1945

Comme à l'accoutumée, la municipalité et l'association de l'Union Nationale des Combattants (UNC) vous invitent à venir partager ce moment de mémoire collective pour tous ceux qui sacrifièrent leur vie et ne virent pas la fin de la seconde guerre mondiale en Europe occidentale, la victoire des Nations Unies et la libération

de la France. Le départ du défilé aura lieu près de l'église à 11h en présence des personnes officielles, drapeaux et diverses délégations qui nous font l'honneur de nous accompagner à ces cérémonies emmenées par l'Élan Fanfare Harmonie.

Après le dépôt de gerbe et les allocutions au cimetière, retour sur le perron

de la Charmille pour remise de décoration et aubade pour notre plaisir de la fanfare.

Cette matinée se terminera par le verre de l'amitié offert par la municipalité. Venez toujours aussi nombreux montrer votre reconnaissance à tous ceux qui nous ont offert la liberté dont nous profitons aujourd'hui.

Environnement

Succès pour la 2^e édition de l'opération « Un enfant né, un arbre planté »

Dans le bois de l'allée cavalière, jouxtant la passerelle qui mène à la Roselière, les élus ont accueillis avec le plus grand plaisir 32 familles pour la 2^e édition, « **un enfant né, un arbre planté** » ; opération qui s'inscrit dans le cadre de la semaine de l'environnement.



En présence d'Yves François et de plusieurs adjoints, Yannick Fétiveau a remercié très chaleureusement les familles présentes pour leur participation à cette plantation de 65 arbres (= au nombre d'enfants nés en 2012). Toutes les familles inscrites étaient présentes malgré des conditions atmosphériques plus hivernales que printanières.

Le cortège de poussettes a donc emprunté l'allée cavalière et chaque famille, sous la bienveillance des agents du service environnement, a pu planter son arbre et fixer une étiquette au nom de son enfant, souvent en présence de grands parents émus.

« Cette opération constitue un vrai symbole : enraciner un peu plus chaque enfant né en 2012 à son lieu de vie. Réconcilier l'homme à la nature est un vœu universel que nous allons modestement essayer de réussir sur notre commune par l'association d'un enfant à un arbre de Pont Saint Martin. Cette opération, symbole d'attachement de notre



futur petit homme ou femme à sa commune n'est pas une « opération gadget ». Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique de l'arbre sur notre commune, laquelle a été saluée en 2012 par le prix régional de l'arbre, qui est venu récompenser notre collectivité pour sa politique en faveur de la gestion de son patrimoine arboré. » a expliqué Yannick Fétiveau.

Ce site naturel boisé, d'une superficie de 4 hectares, situé en zone humide, a fait l'objet d'un diagnostic et d'un bilan phytosanitaire précis. Certains sujets sont malades ou vieillissant. Il est donc impératif de mener une opération de régénération afin de pérenniser ce bois à long terme au service des générations futures. Composé de 12 essences différentes, il constitue un élément marquant de notre paysage et de notre cadre de vie, offrant une biodiversité favorable à la richesse du milieu en proposant le refuge nécessaire à une multitude d'espèces animales.

Pour cette opération, des frênes et des chênes, essences caractéristiques du site ont été choisies.

Yannick Fétiveau a remercié les services municipaux pour la préparation de cette opération et leur présence un samedi matin.

En souvenir, chaque famille est repartie avec un flyer synthétisant l'ensemble des caractéristiques de cette opération et des sachets de graines pour la plantation de « prairies fleuries », afin d'inviter les usagers présents à supprimer tout herbicide en pied de clôtures par exemple.

L'ensemble des invités très enthousiaste s'est retrouvé autour du verre de l'amitié, salle de La Charmille. Au cours des échanges, ils n'ont pas manqué d'encourager les élus présents à renouveler l'initiative en 2014.



À la découverte du Marais de L'île



Découverte des plantes envahissantes en sous-bois par Alexandre Lehoux du CPIE

En partenariat avec le syndicat du bassin versant de Grand Lieu, le CPIE Logne et Grand-Lieu et les Marchipontains, la municipalité avait donné RDV aux adeptes des randonnées découvertes, le samedi après-midi 6 avril pour une visite guidée du marais de l'île.

Dès 15h, bravant le froid, la petite troupe constituée d'une trentaine de personnes s'est mise en route pour cette marche commentée.

Lors de la première halte au bord de l'Ognon, Yannick Fétiveau, adjoint en charge de l'environnement, a présenté la démarche communale en matière de préservation de la ressource en eau en s'appuyant sur plusieurs actions concrètes observables : la mise en place d'un forage et la récupération des eaux de pluie d'une salle de sport pour l'arrosage du terrain de football, la gestion différenciée des espaces par l'étagement des tontes en bordure de

rivière, la mise en place de prairies fleuries pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

En s'enfonçant dans le marais, Alexandre Lehoux, animateur CPIE et Ludovic Anizon, technicien du syndicat ont expliqué les fonctionnalités des zones humides : leur rôle épuratoire, leur concours à la régulation des crues, ainsi que leur impact sur la biodiversité. Une démonstration de carottage a permis d'appréhender les critères les caractérisant.

Des plantes exogènes comme *Lonicera Pileata* ont été reconnues en sous-bois et identifiées comme très envahissantes. La suppression d'une peupleraie a également été présentée comme une action envisagée dans le cadre de la restauration du milieu et de la création de zone de compensation nécessaire à l'extension du parc économique de Viais.

Au retour, à la plus grande joie des enfants présents, **la grenouille agile** et **la fritillaire pintade**, toutes deux protégées, avaient donné RDV à l'ensemble du groupe dans une prairie humide au bout du Quai des Romains. Invité à lever la tête, chaque participant a été sensibilisé sur la sauvegarde des nids d'hirondelles situés dans le centre bourg.



Rencontre avec la grenouille agile

Un goûter, offert par la municipalité, attendait tous les marcheurs à 17h30, salle de La Charmille. Un moment d'échanges qui a permis à chacun d'exprimer son souhait de recommencer ce genre de balade découverte permettant de mieux comprendre son environnement.



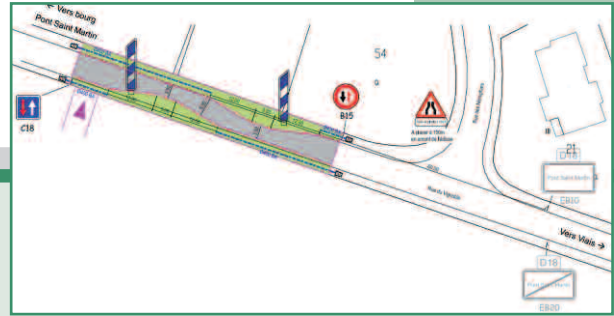
À la découverte du marais de l'île

Voirie

TRAVAUX de voirie

Rue du Vignoble – RD n° 11 (en agglomération)

Le projet d'aménagement sécuritaire a été lancé par la commune et réalisé en mars 2013 par l'entreprise BAUDRY TP. Conformément à la demande du Conseil Général, une chicane a été aménagée, en lieu et place d'un plateau surélevé.



Rue du Vignoble – RD n° 11

Le Conseil Général prévoit la réfection de la couche de roulement sur la RD n°11 (entre La Raudière et l'entrée d'agglomération). Les travaux seront réalisés par l'entreprise Colas du 29 avril au 3 mai. La route sera fermée à la circulation et une déviation VL sera mise en place suivant le plan joint.

Rue de la Planche au Bouin – RD n° 76 (en agglomération)

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Grand-Lieu (SIAEP) prévoit le renouvellement de la canalisation d'eau potable sur la RD n° 76 (entre la Rue de Nantes et l'entrée d'agglomération). Les travaux seront réalisés par l'entreprise SARC de mi-mai à mi-juillet. La route sera fermée à la circulation et une déviation pour les véhicules légers sera mise en place suivant le plan joint.



Zone de travaux

Déviations mises en place pour les véhicules légers

Un nouveau chantier « assainissement » : rue des Garotteries

La reconquête de la qualité de l'eau est une priorité communale affichée par la municipalité. Dans ce cadre, le nouveau schéma directeur a confirmé la pertinence de traitement par un réseau collectif, les eaux usées du secteur des Garotteries, à Vias, au regard de la densité de l'habitat, du coût économique de l'opération, et de la situation géographique à proximité de l'unité de dépollution : La lagune de Vias.

Suite à l'étude technique confiée à Arlélia, une procédure adaptée de mise en concurrence a été élançée par la collectivité. Huit entreprises ont répondu.

Le Lot N° 1 a été attribué au groupement MIGNE/SMTR pour la réalisation

des canalisations E.U et E.P, des ouvrages sécuritaires et de l'aménagement de la voirie pour un montant de 234 340 € (montant TTC). Concernant le contrôle de la qualité d'exécution des travaux, l'offre de 3 578 € (montant TTC) d'ACT diagnostic a été retenu pour le lot N° 2.

Les travaux, très attendus par l'ensemble des habitants du village, devraient débuter à partir du lundi 13 mai pour se terminer fin juillet.

Suite à l'inspection télévisée du réseau d'eau pluviale, une partie seulement du réseau EP sera restauré. Comme annoncé lors de la réunion publique, deux plateaux ralentisseurs seront positionnés sur le linéaire afin de ralentir la vitesse des véhicules, notamment à

proximité de l'aubette de car pour apporter la sécurité nécessaire à la vie dans le village.

En parallèle à ces travaux, Véolia, délégataire du service public, réalisera des contrôles de conformité sur l'ensemble des installations privées après le branchement de chaque riverain afin de vérifier la séparation et le bon raccordement aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera interdite rue des Garotteries. Une déviation sera mise en œuvre. Seuls les riverains, le service d'enlèvement des ordures ménagères et les secours seront autorisés à emprunter la voie.

Voirie

PLACE des Anciens Combattants

Derniers travaux Place des Anciens Combattants avant son inauguration vendredi 17 mai, 17h30, et celle du 3^e Lieu samedi 20 avril, 10h.



Seniors

UNE BELLE JOURNÉE DE FÊTE offerte aux aînés

Le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux personnes de 71 ans et plus a rassemblé près de 300 convives au château de la Pigossière le samedi 16 mars. Les élus et le personnel de la Roselière ont assuré le service ainsi que l'animation, tout comme les incontournables ou nouveaux conteurs et chanteurs martipontains et la chorale du Joyeux Saint Martin.



À l'heure de l'apéritif, le maire, Yves François et Huguette Rayneau, adjointe à la vie sociale, ont tenu à rappeler : « Ce rendez-vous annuel de la Pigossière vous est offert en reconnaissance d'une ville à ses aînés, en remerciement de votre contribution au bien-être de vos proches,



de votre participation à l'amélioration de notre bien-vivre ensemble. Ce rendez-vous est aussi pour certains d'entre vous "le" moment de l'année où vous pouvez rencontrer des amis, d'anciens voisins. Il contribue à maintenir un lien social important entre vous. C'est pourquoi vos élus souhaitent garder ce repas convivial dans l'agenda annuel, malgré un contexte budgétaire sur lequel nous sommes extrêmement vigilants. ».

PAUSE CAFÉ se déplace pour son loto annuel à la ROSELIÈRE

Le 13 mars, Pause café a fait son loto à la maison de retraite. Près de 80 personnes se sont retrouvés pour cet après midi convivial. Les sourires ont éclairé des visages tout au long de ce moment festif. Les lots offerts par les commerçants partenaires de cette activité ont été appréciés par les gagnants. Nous avons également souhaité deux anniversaires ce jour-là. Une personne de la Roselière et une de Pause Café fêtaient leur 90 printemps. Une journée très conviviale, que tout le monde nous a demandé de refaire !



LES DÉPLACEMENTS sur le territoire



Personnes âgées de 80 ans et plus

« Chèque Sortir Plus » pour les 80 ans et plus ayant cotisé à une caisse complémentaire Agirc ou Arrco.

En plus du **transport Lila à la demande** * qui couvre le territoire du Pays Grandlieu Machecoul et Logne et les communes limitrophes, les caisses Agirc et Arrco proposent le dispositif « Sortir Plus » qui rend accessible les autres communes environnantes.

Le dispositif « Sortir Plus » a été mis en place pour favoriser, aider et faciliter les déplacements des personnes ayant 80 ans dans l'année ou plus et qui vivent à leur domicile.

Ce service n'est pas un taxi.

Le déplacement est assuré par un organisme conventionné.

Modalités d'attribution :

- Être en difficulté de déplacement
- Un maximum de 3 chèques

(Chèque Emploi Service Universel nominatifs) de 150€ chacun, par personne et par an

- Participation financière du retraité : 15 € pour le premier chèque, 20 € pour le deuxième et 30 € pour le troisième

Pour plus de renseignements et obtention des chèques, contacter la plateforme téléphonique au **0810 360 560**.

Renseignements également auprès du CCAS de Pont Saint Martin au **02 40 26 87 27**.

Pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les jeunes suivis par la Mission Locale

Location de scooter : Locamob (Saint Sébastien sur Loire)

Dans cette situation, il est possible de réserver un scooter auprès de l'association Saint Benoit Labre (véhicule assuré, casque et antivol).

Conditions :

Il faut passer par une structure sociale (CCAS, Mission Locale...) pour remplir la fiche de réservation et déposer un chèque de caution d'un montant de 60 €.

Coût :

- 3 €/jour les 2 premiers mois avec un paiement de 45 € pour les 15 premiers jours
- 3,50 €/jour le 3^e mois
- 4 €/jour le 4^e mois
- 5 €/jour le 5^e mois.

Pour les bénéficiaires du RSA

Location d'un véhicule par ATAO Loc'Auto

Des voitures sont louées à des bénéficiaires ayant retrouvé un emploi mais rencontrant des difficultés de mobilité. Le véhicule est loué uniquement pour le trajet domicile/travail.

Le tarif de location est de 5 € par jour travaillé.

La voiture est louée un minimum de 8 jours et pour une période d'un mois renouvelable dans la limite maximale de 3 mois.

Conditions : permis de conduire, contrat de travail, notification RSA, chèque de caution de 500 € ou d'un cautionnaire.

** Lila à la demande : Service de transport collectif qui permet le déplacement sur le territoire de Grandlieu Machecoul et Logne et les communes limitrophes pour 2,30 € le trajet. Le chauffeur prend et ramène la personne à son domicile. Ce service fonctionne sur des plages horaires fixées.*

Carte délivrée gratuitement auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Aide aux DEVOIRS

Aide aux devoirs aux enfants du primaire du CP au CM2 : il n'est pas trop tard, il reste deux mois pour vous renseigner.

Votre enfant rencontre des difficultés dans ses devoirs.

Vous aimeriez qu'il finisse l'année scolaire ou qu'il aborde l'année prochaine de manière plus sereine.

Vous pouvez alors faire appel aux bénévoles de l'aide aux devoirs.

Ces bénévoles reprennent avec l'en-

fant ce qui ne semble pas compris. Ils les aident à relire les consignes des exercices, à apprendre leurs leçons et à s'organiser dans leur travail à la maison. Cela peut être un bon tremplin pour aborder la rentrée prochaine.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à faire appel aux bénévoles de l'aide aux devoirs en contactant le Centre Communal d'Action Sociale au **02 40 26 87 27**.



Le FORUM HABITAT JEUNES du Pays de Grand lieu Machecoul et Logne

Accueillir - Informer - Orienter

Vous êtes à la recherche d'un logement ?
Vous avez un logement à louer ?



Rendez-vous à la 1^{re} édition du Forum Habitat Jeunes organisée par l'Association pour l'Habitat des Jeunes en Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne, en partenariat avec des acteurs de l'habitat et des propriétaires.

Jeudi 6 juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h à la Résidence de Jeunes Travailleurs - 141 rue de l'île verte - 44310 St Philbert de Grand Lieu.

Un verre de l'amitié sera proposé à 11h30 en présence du Président et de membres de l'association.

Les thèmes abordés seront :

- Les offres de logement sur le territoire
- Les aides au logement
- Les formes d'habitat pour les jeunes
- La lutte contre l'insalubrité
- La maîtrise de l'énergie dans son logement

Les propriétaires de logement du territoire de Grand Lieu Machecoul et Logne seront eux aussi mobilisés lors de cette journée.

Pour toute demande d'informations, contacter l'association au **02 51 78 63 30**

Pont Saint Martin PARTENAIRE du festival Croq'la scène au soleil



Depuis une vingtaine d'années, le collectif Spectacle en Retz rassemble les habitants, associations et municipalités dans un esprit de coopération et de mutualisation autour du spectacle vivant, proposant plusieurs festivals dans le Pays de Retz : Croq'la scène et Croq'la scène au soleil pour les enfants à partir de 3 ans, Vacances Spectaculaires pour les adolescents, les Zendimanchés et Errances

pour tous. Ce projet culturel de territoire concerne aujourd'hui 40 communes dont 17 municipalités adhérentes, parmi lesquelles Pont Saint Martin.

L'édition 2013 de Croq'la scène au soleil a démarré le 23 mars dernier à La Chevrolière par une journée de formation pour les animateurs des centres de loisirs partenaires et la signature d'une convention entre les représentants des communes ou des associations concernées : une édition centrée sur l'expression théâtrale avec deux compagnies régionales : Le Mouton Carré et Syllabe. Lors de cette journée, des artistes sont venus transmettre aux animateurs des techniques à ré-exploiter dans des activités qu'ils ont ensuite menées avec les enfants de leur centre. La grande journée commune s'est déroulée le 26 avril au Grandlieu à La Chevrolière : un temps fort avec la diffusion de spectacles liés au thème (*Dans'a bulle* de la compagnie Syllabe et *Rose* de la compagnie Le Mouton Carré), mais aussi de nombreuses animations permettant aux enfants de montrer et valoriser leurs productions.

PROGRAMME du service jeunesse en mai

Mercredis

Les mercredis des préados : un accueil salle Utrillo en demie journée ou en journée de 9h à 17h, à partir du CM2 et jusqu'à 13 ans. Possibilité d'accueil en péricentre dès 7h15 et jusqu'à 19h. Les inscriptions et annulations doivent avoir lieu avant le lundi midi.

Accueil ados : pour les plus de 14 ans, un accueil tous les mercredis de 17h à 19h salle Utrillo.

Vacances de printemps

Club préados : inscription obligatoire par coupons (disponibles dans les



programmes distribués dans les écoles, à la Maison de l'Enfance, chez les commerçants...).

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h, l'après-midi ou en journée complète. Accueil échelonné de 9h à 10h. Tarif journée 5 pts / Tarif après-midi 2 pts (sauf activité exceptionnelle). Possibilité d'accueil en péricentre à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h le soir.

- **Jeudi 2 mai** : accueil préado, journée ou après-midi
- **Vendredi 3 mai** : « Viens je t'emmène », une journée de jeux de plein air, pique-nique fourni. Inscription à la journée.
- **Accueil ados** : accueil les lundis et mercredis pendant les vacances, salle Utrillo, de 17h à 19h.

Pour participer aux activités du service jeunesse, une fiche d'inscription est



nécessaire. Elle peut être retirée à la Maison de l'Enfance ou téléchargée sur le site de la mairie. Une participation annuelle de 5 € (de janvier à décembre) sera facturée lors de la première inscription.

Maison de l'enfance : **02 40 26 80 64**
maisondelenfance@mairie-pontsaint-martin.fr

Le multi accueil La Farandole et le RAM préparent en douceur les enfants à leur FUTURE RENTRÉE SCOLAIRE...



Création d'une nouvelle unité

Du 6 mai au 5 juillet, le multi accueil La Farandole propose à tous les enfants nés en 2010 un accueil dans les locaux de la Maison de l'Enfance, dans l'espace nommé « Bakasable ».

Nous proposerons cet accueil tous les **mardis et jeudis** de 9h à 17h pour 12 enfants. Les enfants accueillis par Leslie et Isabelle se retrouveront pour diverses activités, prendront connaissance de leur futur restaurant scolaire et se prépareront à leur vie de "grands" : découverte du restaurant scolaire, des périscolaires et de l'accueil de loisirs.

En augmentant le nombre d'enfants accueillis en accueil occasionnel, nous pourrons ainsi répondre au mieux aux besoins des familles sur cette période et augmenter d'une journée les réservations hebdomadaires pour les futurs petits écoliers.

Nous continuerons d'accueillir les enfants dans les locaux de la Farandole en veillant à leurs besoins et leur bien-être.

Passerelles avec les écoles publique et privée

• École publique Les Halbrans :

- Tous les lundis matins, du 13 mai au 1^{er} juillet, 6 à 8 enfants inscrits à l'école des Halbrans et à La Farandole, iront faire des ateliers dans les classes de petite section.
- Après ce premier contact régulier, fin août, nous accompagnerons les enfants avec les ASEM pour qu'ils puissent se retrouver au sein de l'école pour une "petite rentrée".

• École privée Saint Joseph :

- Tous les vendredis matins, du 7 au 28 juin, les enfants inscrits à l'école saint Joseph et à La Farandole pourront faire des ateliers dans la classe de petite section avec l'institutrice et les ASEM ou aller dans la salle de motricité ou sur la cour.

Nous laisserons également à disposition des enfants les photos de différents espaces des deux écoles, base de discussion avec les futurs petits élèves.

Parallèlement, tout au long de l'année, nous proposerons aux enfants les marionnettes et livres utilisés par les instituteurs. Lors de la rentrée scolaire, reconnaissant ces « supports » qui leur seront alors familiers, les enfants seront plus sécurisés et apaisés. Ces marottes seront également utilisées par Marion, au Relais Assistantes Maternelles, lors des matinées d'éveil.

Ateliers de psychomotricité

Depuis le mois de novembre, le multi accueil et le Relais Assistantes Maternelles ont fait appel à une psychomotricienne, Emeline Dupuy, pour mettre en place des ateliers tout au long de l'année.

Toucher, sauter, danser, ces séances permettent aux enfants de faire des expériences tactiles et motrices, qui contribuent à leur développement moteur et psychologique.



« À TES CÔTÉS » : une Association Temporaire d'Enfants Citoyens

« A tes côtés », c'est le nom d'une association de jeunes créée en mars dernier.

Une première sur la commune puisqu'il agit d'une association de mineurs, une « ATEC » : Association Temporaire d'Enfants Citoyens.

L'objectif : mettre en place des sorties, stages ou séjours basés sur le bien-être pour les Martipontains âgés de 14 à 17 ans prêts à s'engager dans des actions de financement et à être

présents aux réunions de préparation.

Accompagnés par le service jeunesse et par les Francas, fédération d'éducation populaire à l'origine des ATEC, les jeunes investis vont pouvoir vivre sur une courte durée une expérience associative. Peut-être les avez-vous rencontrés lors de leur première action de financement au salon de thé du forum ? Bravo et bonne route « à tes côtés » !



ÉCOLE SAINT JOSEPH

Le cycle 3 en classe découverte

Du 18 au 22 mars dernier, l'Auvergne accueillait les classes découvertes du cycle 3 (CE2-CM1-CM2).

Emploi du temps chargé pour nos explorateurs en herbe :

- Visite du volcan à ciel ouvert de Lempdes
- Visite de La Bourboule
- Visite d'une ferme à Saint Nectaire
- Visite du site de Vulcania
- Randonnées au Puy de la Vache, au Puy de Pariou ainsi qu'aux cascades du Mont Doré

La neige s'était invitée pour le plus grand bonheur des enfants. Descentes en luge, batailles rangées de boules de neige et concours de « bonhommes de neige » ont également rythmé ce séjour.



Bientôt la course du Cœur

La course du Cœur pointe le bout de son nez ... le samedi 1^{er} juin à l'école Saint Joseph.

Encore quelques semaines d'entraînement pour accompagner les athlètes sur un parcours ludique au sein de l'établissement scolaire...

Encore quelques semaines pour répéter les « hurra » et autres « allez » d'encouragements...

À chaque kilomètre parcouru, c'est autant de cœurs symboliques gagnés et transformés en un chèque à destination des enfants de l'école Saint Joseph Ngohe au Sénégal.

Nous vous attendons nombreux !

Les explorateurs ont retrouvé Pont Saint Martin très tard dans la nuit, pleins d'images et d'histoires en tête.



Enfance

ÉCOLE LES HALBRANS

JEUNESSE

Les CM1 en CLASSE TRANSPLANTÉE

Partis lundi 18 mars en classe de mer au centre PEP du Porteau, à Talmont Saint Hilaire, les CM1 de l'école élémentaire publique Les Halbrans ont visité une ferme ostréicole et ont tout appris du métier de saunier (dans les marais salants de la Guittière et d'ailleurs) lors de ce premier jour.

Le lendemain, leur initiation aux techniques de la calligraphie et de l'enluminure a complété une visite approfondie du château de Talmont. Un jeu de lecture de différents écrits

du Moyen Age a permis aux enfants de comprendre les points forts de son architecture militaire (assommoir coudé, éperon triangulaire, enceinte double) et la vie de leurs occupants autrefois.

Le 3^e jour (mercredi 20 mars) a fait se lever tout le monde de bonne heure pour la visite de la criée des Sables d'Olonne et une approche des techniques de pêche en observant les différents bateaux à quai. L'après-midi a été consacré à une visite des ins-

tallations du port de plaisance de Port Bourgenay et à une invitation à bord du bateau de la SNSM « la Talmontaise ».

Parties de cache-cache sous la pinède du centre, jeux de ballon et de recherche de coquillages sur la plage, veillée au coin du feu ont émaillé ces 3 jours sans oublier un petit tour des curiosités des Sables (rue de l'Enfer et quartier de l'île Penotte) et l'achat des souvenirs.



Humour, étrangeté et fantaisies !

Dans le cadre du projet de l'année sur : "Humour étrangeté et fantaisie", les CP/CE1 et les CE1 des Halbrans sont allés découvrir au muséum d'histoire naturelle des animaux parfois étranges tels la centricorne commune, le pangolin...



Leurs incroyables découvertes se sont prolongées lors de la visite de la galerie et du carrousel des machines de l'île. Enfants et adultes sont rentrés fatigués mais heureux de leur très long après-midi.



Pour prolonger le travail sur les animaux, les deux classes ont bénéficié de l'intervention du CPIE qui leur a fait découvrir les habitants des prés Moreau à partir d'un jeu de piste et d'une partie de pêche. Cette intervention du CPIE est financée par la mairie.

VOYAGE au pays des personnages imaginaires

Les classes de C.P, C.E1 et C.E2 ont profité des talents du conteur Michel Maraone. Accompagné de sa guitare, il les a tous transportés au pays des fées, sorcières, trolls et magiciens. Il a ensuite animé une séance de création de conte avec la classe de C.P - C.E1.

Voici le début de l'histoire. Vous pourrez bientôt lire la suite à la médiathèque Le 3^e Lieu :

« Il était une fois un vampire, nommé Maxthanozac, qui sortait toutes les nuits pour sucer le sang des habitants de Pont Saint Martin. Quand il avait fini, ils étaient morts ! Ce monstre était grand et mince, avec une peau très blanche et des yeux tout rouges. Ses canines lui mangeaient la moitié du visage et une horrible balafre lui courait de l'œil jusqu'à la joue. Ses oreilles étaient pointues et velues. Un jour Jérémy, un petit garçon joyeux et malin a dit :
« Zut, on ne peut jamais sortir la nuit à cause du vampire ! Personne ne fait rien ! Moi, je vais m'en occuper, de cet affreux Maxthanozac ! »

Culture ET ANIMATION

RETOUR EN IMAGES sur le 8^e Forum



Cours de STEP pour ouvrir le Forum en forme !



Initiation vitaminée à la Zumba.



L'inauguration du Forum par la délégation de Guadeloupe, M. le Maire et M. Rousseau.



Les jeunes nous surprennent avec un Flash mob !



Atelier percussion pour les petits.



Un véritable carnaval antillais pour inaugurer le Forum.



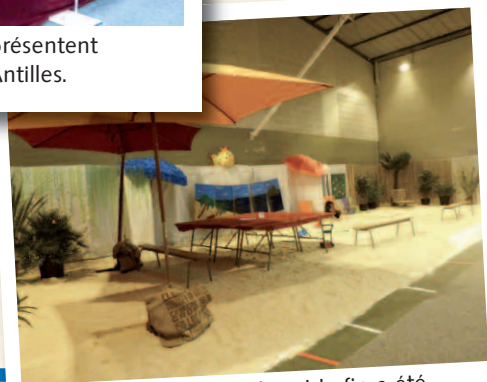
Les Amis du Bèlè représentent les couleurs des Antilles.



Dimanche matin serein avec le Qi Gong.



La soirée conviviale : repas antillais et rythmes ensoleillés.



Une vraie plage de sable fin a été découverte à Pont Saint Martin !

Culture ET ANIMATION



Des compositions florales avaient été confectionnées par l'Atelier Myosotis.



On se met en appétit avec un atelier de cuisine antillaise.



Les associations nous emmènent dans les îles.



Le carnaval est également allé saluer les exposants extérieurs.



« Aux couleurs des Antilles », des exposantes venues de loin.



Makak Jambé Croco par la Compagnie Difé Kako.



Les enfants découvrent les épices grâce à un jeu original et ludique.



Démonstration impressionnante de l'USP Tennis de table.



Spectacle de clôture du Forum avec l'Élan Fanfare.



Les commerçants appellent le gagnant du voyage aux Baléares.



Les commerçants, en salle Gardin.

La médiathèque accueille des ATELIERS D'ÉCRITURE



Depuis le mois d'avril, la classe de CE1-CE2 de M^{me} Loirat de l'école Saint Joseph et celle de CE2 de M. Pouivet de l'école Les Halbrans participent à des ateliers d'écriture organisés par la médiathèque.

Magali Thuillier, poète et plasticienne, a investi la médiathèque et anime ces ateliers en étroite collaboration avec les enseignants et Noémie Tranchant, responsable du secteur jeunesse de la médiathèque.

Chacune des deux classes travaille sur un projet interdisciplinaire (mélange d'écriture, de lectures, d'arts plastiques, de recherches documentaires, de création théâtrale).

Chaque enfant est invité à exprimer sa créativité tout en se cultivant et en découvrant les différentes étapes de la création artistique.

Les ateliers se termineront par la réalisation d'un musée imaginaire que vous pourrez découvrir au mois de juin à la médiathèque.

Au programme : des collections tout en couleurs pour la classe des Halbrans et une version originale et poétique des 12 travaux d'Hercule pour la classe de Saint Joseph !

Heure du conte

Votre médiathèque vous propose la lecture d'histoires, suivie d'un petit goûter, le mercredi 15 mai à 16h15. Inscription gratuite à la médiathèque.

Bourse aux livres réservée aux particuliers

Vos armoires débordent de livres **en bon état** mais vous ne pouvez pas vous résoudre à les jeter ? Pourquoi ne pas leur donner une seconde chance en les donnant ou en les échangeant ?

Inscrivez-vous à la bourse aux livres organisée à la médiathèque le samedi 25 mai de 10h à 12h30.

Date limite d'inscriptions le mercredi 22 mai.

Informations au **02 40 32 79 27**

A.R.E.J. : Welcome to Pont Saint Martin !



Dans le cadre du jumelage de Pont Saint Martin avec Brockenhurst, Angleterre, nous aurons la joie de recevoir nos amis d'Outre-Manche, du 30 mai au 2 juin.

24 adultes et 1 enfant seront accueillis, pour la plupart à l'aéroport, par 13 familles françaises, le temps d'un week-end.

Au programme, une journée sur la côte sauvage, une soirée animée et de nombreux moments d'échanges et de sorties en famille.

C'est avec plaisir que nous invitons tous les Martipontains à partager le verre de l'amitié, préparé et servi par les jeunes du Service Jeunesse, le jeudi 30 mai à partir de 17h30 au 3^e lieu.

Si vous aussi, souhaitez lors d'un prochain échange découvrir Brockenhurst ou recevoir une famille anglaise, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant l'A.R.E.J. par courriel « arejpsmf@wanadoo.fr » ou par téléphone :

Yves Perrochaud : **02 40 26 84 57**,
Françoise Canivet : **02 40 02 49 89**.

Vous pourrez également nous rencontrer lors de notre Assemblée Générale, le vendredi 14 juin à 19h, salle du Vieux Pressoir.

D'autre part, à l'occasion du passage dans notre région d'un ensemble africain du Ghana, du 8 au 10 juillet prochain, l'association nationale Cultures

et Traditions recherche des hébergements pour 2 nuits. Si vous pouvez loger une ou plusieurs personnes, merci de nous le faire savoir.

VIDE GRENIER

Dimanche 5 mai

Organisé par l'association d'Attelage
Pays de Grand Lieu

Place du Marché

De 9h à 18h

Emplacement : 10 € (4x2 mètres)

Restauration et buvette sur place
Balades en calèche

Renseignement et réservation :

06 19 06 54 26

attelage-pays-de-grand-lieu@hotmail.fr

Les 3 Ports : des bénévoles formés pour accueillir le public EN TOUTE SÉCURITÉ



L'Association des 3 Ports regroupe les municipalités de Saint Aignan, Pont Saint Martin et La Chevrolière ainsi que leurs associations respectives, Les Pigouilleurs, l'Association Rencontres Echanges et Jumelages, et les Amis de Trejet.

Afin de faire connaître la rivière Ognon, sa faune et sa flore, elle organise une manifestation autour des trois ports situés sur les trois communes riveraines de l'Ognon et reliés par des trajets en barque en septembre : « *L'idée est de faire en sorte que notre action, au-delà d'une simple promenade en barque, réponde à une mission d'éducation à l'environnement et de protection des milieux naturels à travers diverses démonstrations et ateliers*

destinés au tout public, explique Marie-Anne David, la présidente. *Dans ce but, nous essayons chaque année de mettre en place des activités dites pédagogiques pour étoffer notre manifestation, et notamment des animations le plus possible gratuites ou à petit budget.* »

La manifestation se déroulera les 7 et 8 septembre entre les ports de l'Halbrandière, des Roches et le quai des Romains. 90 à 100 bénévoles des trois communes gravitent autour de l'événement : « *Au fil des années, nous avons appris à mieux nous connaître et le repas partagé du samedi soir est un moment convivial toujours très apprécié.* » ajoute Marie-Anne David.

L'assemblée générale qui s'est déroulée en février dernier à La Chevrolière fut l'occasion de faire le bilan de l'édition 2012 : les bateliers ont emmené 600 passagers sur les deux jours. L'association a mis l'accent sur la formation de ses bénévoles cette année et neuf d'entre eux ont reçu leur diplôme de Premiers Secours à l'issue de l'assemblée : Marie-Thé Perrochaud, Joseph Gautreau, Dominique Couderc, Alain Gente, Serge Grelier, Bernard Figureau, Didier Renou, Michel Auray et Marie-Anne David. Yves Perrochaud et Didier Renou ont quant à eux reçu l'attestation spéciale passagers qui leur permet de les conduire sur les embarcations.



Association MUSIQUE et DANSE

Gala de danse

Les danseurs de tous les cours, danse Modern'jazz et country, présenteront leur gala de danse **samedi 1^{er} juin à 20h** dans la salle Gardin. L'ouverture des portes se fera dès 19h30.

Deux ventes de billets sont organisées dans la salle des fêtes :

- mercredi 15 mai de 16h à 19h.
- vendredi 17 mai de 16h30 à 19h30.

L'achat de billets sera encore possible sur place entre 19h et 20h selon les places disponibles. Pour des raisons de sécurité, la billetterie sera close dès le début du spectacle.

Prix des places :

- dans les tribunes (places numérotées) : 6,50 € pour tous les âges.
 - dans les gradins (places non numérotées) : 5 € pour les adultes, 2 € pour les 12/18 ans
- gratuit pour les moins de 12 ans (billet obligatoire).

Les chèques vacances ne sont pas acceptés.

Comme les années précédentes, nous aurons besoin d'aide pour le bon déroulement du gala.

Un appel aux parents bénévoles sera fait courant mai par l'intermédiaire des danseurs et danseuses.

« **Nous comptons sur vous...** »

Portes ouvertes cours de musique au « 3^e Lieu »

Les cours de musique seront ouverts à tous durant le mois de mai.

Si vous envisagez une inscription l'année prochaine, c'est l'occasion de découvrir les différents instruments et enseignements proposés : éveil musical pour les 4-6 ans, cours de sol-fège, cours individuels enfants (à partir de 7 ans) et adultes.

Les horaires et les salles des différents cours sont affichés sur les panneaux d'informations réservés à l'association dans « Le 3^e Lieu ».

La Troupe à L'Ognon, trente ans d'existence, recrute



Afin de se diversifier et de prévoir d'éventuelles relèves, la troupe recrute.

Et oui, une troupe de théâtre a besoin d'acteurs et d'actrices, mais pas seulement !

Il y a aussi :

- Les décors (menuiserie, peinture, sculpture, etc)
- L'éclairage
- Le son et lumière
- Les coiffures
- Les costumes
- Barmans, publicité, formalités et relations diverses
- Acteurs et actrices de tous âges

Des ateliers peuvent être organisés en fonction du nombre d'inscrits et des différences d'âges (groupe de 8 à 10 personnes).

Si l'une de ces activités vous intéresse, n'hésitez pas à contacter : gauthier.christian@orange.fr (06 62 54 18 79) ou charbonneau.fabrice@orange.fr

Pour fêter ses trente ans, la troupe souhaite retrouver d'anciens acteurs, actrices et autres, ayant joué dans la troupe à un moment donné.

Rencontre à déterminer pour l'automne 2013.

Prendre contact aux adresses ci-dessus.



Sports **ET LOISIRS**

JOYEUX SAINT MARTIN

Nos impressions sur le Forum : Malgré le froid, nous nous attendions à un public plus nombreux à notre stand salle Coubertin. Cependant nous avons apprécié les échanges intergénérationnels aussi bien avec nos « voisins » qu'avec les visiteurs.

Notre programme pour la suite :

Vendredi 17 mai : sortie surprise

Le voyage surprise sera comme d'habitude une surprise !

Prix 45 € pour les adhérents.
Dépêchez-vous de vous inscrire si ce n'est déjà fait !

Mercredi 5 juin : 40 ans de notre club

Repas animé pour cet anniversaire Salle Gatién. Le thème en sera l'Espagne. Préparez vos tenues folkloriques si le cœur vous en dit !

Participation de 15 € par personne
Renvoyez-nous votre coupon-réponse, avec votre chèque, pour le 16 mai.



N'oubliez pas de nous préciser si vous prendrez ou non le minibus.

Démonstrations de QI GONG au FORUM

Le Forum des Artisans et Associations des 23 et 24 mars derniers a été l'occasion pour les adhérents de l'USP QI GONG de présenter le travail de l'année en cours.

Les trois enseignants ont guidé la démonstration des postures dont la plus connue est celle « d'embrasser l'arbre » (*Zhan Zhuang Gong*), ces postures de méditation debout sont la base du QI GONG, elles permettent d'obtenir la détente du corps et la concentration de l'esprit.

Maryannick Le Gougec et André Boutin ont présenté avec leurs élèves le « QI GONG des paysans » (*Yi Jin Jing*). Il date de plus de 2000 ans, a été développé et utilisé par les moines de Shaolin. Ce Qi Gong allie le dur et le souple, fait travailler les articulations, la colonne vertébrale, les tendons et les muscles.

Jean-Jacques Kinsch et ses élèves ont ensuite réalisé une partie de la première méthode dynamique du « Qi Gong pour nourrir l'intérieur » (*Nei Yang Gong*). C'est à l'origine une méthode taoïste qui s'est orientée vers le domaine thérapeutique. Ces mouvements constituent un excellent travail énergétique.

Pratiquer le Qi Gong permet de trouver le calme intérieur, d'harmoniser le corps, le souffle et l'esprit, et de se relier à sa nature profonde.

Pour tous renseignements : Marie-Christine Kinsch Présidente **06 60 34 23 63**



Posture : « Capter l'énergie du ciel »



Yi Jin Jing : « Les trois plateaux tombent à terre »



Nei Yang Gong : « Le coq d'or est debout sur une seule patte »

USP Tennis



L'assemblée générale de la section tennis se déroulera le **mardi 4 juin à partir de 19h** salle Saint-Martin. Venez nombreux nous rejoindre, des récompenses seront remises aux enfants pour l'assiduité dans leur travail, et à toutes les personnes impliquées dans la vie du club.

Le **tournoi interne** se déroulera du 8 au 30 juin. Profitez de vous inscrire à ce tournoi qui permet aux adhérents du club de se retrouver dans une ambiance sportive et conviviale.

Les journées d'inscriptions pour la nouvelle saison

- samedi 22 juin de 10h à 12h aux halles de tennis
- samedi 29 juin de 10h à 12h aux halles de tennis
- samedi 7 septembre de 10h à 12h aux halles de tennis

Championnat d'hiver

Bravo à toutes les équipes pour cette belle saison, nombreuses d'entre elles ont terminé premières de leur championnat. Vous pouvez retrouver tous les résultats sur notre site <http://usp-tennis.fr>

Championnat d'été

L'USP Tennis a renouvelé cette saison l'inscription de quelques équipes en championnat d'été ce qui permet aux plus motivés de profiter un peu plus longtemps de la compétition. Nous encourageons toutes celles et ceux qui s'y sont inscrits.

Tournoi sénior+ du 10 avril au 20 avril

Grand succès pour ce tournoi puisque environ 80 participants en ont débattu sur les courts pendant 10 jours. Rendez vous dans le mensuel du mois de juin pour tous les résultats et les photos.

Pour plus d'info, <http://usp-tennis.fr>
Par mail, usp.tennis@free.fr



La MARCHIPONTAINE : 3^e édition le samedi 7 septembre



L'accueil des randonneurs aura lieu salle Gatiem à partir de 18h30. Deux circuits de 10 et 17 km sur sentiers balisés et sécurisés seront proposés et amèneront à découvrir le patrimoine local ainsi que la toute nouvelle passerelle du parc de la Filée (prévision de mise en service en juillet). Un ravitaillement commun aux 2 circuits est prévu à l'écurie de La Haute Ménantie, un deuxième sur le grand circuit à la ferme Le Landais.

Les organisateurs remercient l'ensemble des propriétaires pour les autorisations de passage accordées ce soir-là, ainsi que nos partenaires économiques, artisans et commerçants locaux, qui nous ont suivis dans cette nouvelle édition.

Réservation uniquement par **bulletin d'inscription à faire parvenir avant le 03 septembre**, (qui sera encarté dans le bulletin municipal de juillet). Pas d'inscription par téléphone. Les feuilles de route sont à retirer sur place avant les départs. L'inscription donne droit aux divers ravitaillements, au plateau-dîner (pierrade) et à une tombola, vin non compris. **Important ! Se munir d'une lampe électrique et d'un gilet fluorescent.**

Participation circuit et dîner : 8,50 €. Tarif réduit 4 € pour les moins de 15 ans accompagnés. L'inscription préalable facilite beaucoup l'organisation de la manifestation. **L'inscription le jour même est majorée à 10 €** (5 € moins de 15 ans) **avec un nombre limité de places.** **Nouveau :** un gobelet souvenir et réutilisable est **offert aux préinscrits** et vendu 0,50 € aux inscrits du jour. **Il**

n'y aura aucun gobelet jetable sur les parcours.

La manifestation est coorganisée par le Comité des Fêtes et l'Union Sportive Pont Saint Martin Randonnée, avec le concours des services techniques municipaux ainsi que la participation du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP44). Manifestation à noter dès à présent sur votre agenda. Parlez-en entre amis, nous vous y attendons encore plus nombreux cette année !

Renseignements auprès de Michel Barré : **02 40 02 11 92** ou **06 81 01 68 09**
Bulletin d'inscription également disponible sur le site : <http://usp.marchipontains.free.fr/>
Assemblée Générale USP Marchipontains le vendredi 31 mai – salle Saint Martin – 20h précises

USP Football



Tournoi Interquartiers le jeudi 9 mai prochain

Début du tournoi à 9h - Restauration sur place
16h30 : match exhibition
Sélection martipontaine - sélection régionale (avec anciens joueurs professionnels)

Tombola « Association Petits Princes »

Le club organise une tombola dont les bénéfices seront reversés à l'association « Les Petits Princes ». Depuis 25 ans, cette association réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades atteints de cancers, leucémies, certaines maladies génétiques... En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Aujourd'hui, un rêve est réalisé tous les deux jours (www.petitsprinces.com).
Tickets à 2 € - Des maillots de footballeurs professionnels à gagner !

Découverte pré-débutants (à partir de 6 ans)

Emmenez vos enfants pour ces demi-journées d'initiation au football

- 18 mai à 10h30 au stade
- 1^{er} juin à 10h30 au stade

Inscriptions Licences saison 2013-2014

- Samedi 1^{er} juin de 10h à 12h
- Vendredi 14 juin de 16h30 à 19h

Calendrier

Seniors A – Champ. Promotion d'Honneur Régionale :
12/05 à 15h, PSM – Varades
Seniors B – Champ. 4^e division :
05/05 à 15h, PSM – AEPR Rezé C
26/05 à 15h, PSM – La Chevrolière C
U19 – Champ. 2^e division :
05/05 à 10h30, PSM – Logne-Boulogne
26/05 à 10h30, PSM – Gétigné A
U17 – 3^e division :
26/05 à 10h30, PSM – Mouzillon
U15 – 3^e division : 18/05 à 14h15, PSM – Mouzillon
Plateau U11 (Foot à 7) :
25/05 à 10h30, PSM – Pornic Foot D
PSM – FC Brennois Boiséen C
Loisirs du lundi : 06/05 à 20h, PSM – Espoir Sud Loire

Consultez l'ensemble des résultats sur le site du club :
<http://www.uspfoot.free.fr/Index.php>



Sports ET LOISIRS

USP Basket - Les seniors 1 filles 2^e de leur championnat régional 1

Matches seniors à domicile

Dimanche 5 mai : Seniors 1 Filles – Pomjeannais (49) à 15h30

Dernier match de championnat RF1

Vous êtes invités à venir encourager les Seniors 1 filles le dimanche 12 mai à 15h30 à la salle de l'Herbergement (85).

En effet ce match comptera pour la première place du championnat de régionale 1 féminine. Le SMASH Basket Vendée Sud Loire est premier et Pont Saint Martin deuxième.

Remise d'équipements par nos sponsors

En présence de Martine Chabirand, adjointe aux sports, nos sponsors : Proginov de la zone de Tournebride de La Chevrolière, EGCF de Pont Saint Martin, Porfil+ de St Philbert de Grand-Lieu et le Restaurant « La table de Papa » Le Bignon, ont offert aux entraîneurs et aux joueurs des vestes, survêtements et maillots.

Arrêt des entraînements pour les équipes jeunes à partir du 3 juin.

Portes ouvertes pour les enfants nés en 2007-2006-2005-2004-2003

- Mardi 28 mai : de 18h à 20h
- Mercredi 5 juin : de 18h à 20h

Réinscriptions/Inscriptions :

chaque licencié recevra courant juin son dossier par mail ou par courrier. Renseignements/inscriptions : Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz – 02 40 32 73 43 à partir de 19h. godarddominique@wanadoo.fr Site internet : <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>



Santé PUBLIQUE

Association pour le DON DU SANG BÉNÉVOLE

L'association des Donneurs de Sang vous rappelle que le don de sang aura lieu le 3 juin dans la salle Gatien de 16h30 à 19h30.

Nous comptons sur vous nombreux, car nous approchons des vacances d'été, et nous savons, comme toutes les années, qu'à cette période, l'EFS de Nantes a plus de besoins.

Mais au fait, qu'est-ce que le sang ?

Le sang est un organe liquide, circulant dans tout le corps humain, d'environ cinq litres chez l'homme adulte. Il comprend des cellules (45 %) et du plasma, qui est le composant liquide du sang (55 %).

Les cellules présentes dans le sang se répartissent en trois catégories :

- Les globules rouges (ou hématies, ou érythrocytes) contiennent l'hémoglobine, qui donne sa couleur rouge au sang. Ils assurent le transport de l'oxygène « carburant de l'organisme », depuis les poumons, où il pénètre à chaque inspiration, jusqu'aux organes. Les globules

rouges jouent également un rôle d'éboueur en transportant le gaz carbonique, déchet de l'organisme, dans le sens inverse : des organes jusqu'aux poumons, d'où il est évacué lors de l'expiration.

- Les leucocytes ou globules blancs (c'est la couleur qu'ils prennent lorsqu'on les sépare des autres cellules du sang), interviennent dans la défense immunitaire. Ils participent entre autres, à l'élimination des bactéries, des virus et des parasites.

- Les plaquettes, qui participent au colmatage des plaies vasculaires, sont nécessaires à une bonne coagulation du sang.
- Quant au plasma, qui est de teinte jaune quand il est séparé des cellules du sang de circuler dans le système vasculaire. Il permet notamment aux déchets de l'organisme d'être véhiculés, jusqu'au foie et aux reins, où ils sont évacués sous forme de bile ou d'urine.

Formation « Gestes de premiers secours »

Le Centre de Soins de Bouaye – Les Sorinières organisent une cession de formation de « **gestes de premiers secours** » suivant la nouvelle législation soit 7h de cours. Le prix est de 50 € soit 25 € par participant (25 € pour le CSI). La session est dispensée le 18 mai de 8h30 à 17h30, en journée continue (le déjeuner se prend sur place), par la Protection Civile de Saint Aignan. Le pass est accepté. Pour les inscriptions s'adresser au Centre de Soins de Bouaye – Les Sorinières : 02 40 32 61 62 - Mail : csi.bouaye.lessorinieres@orange.fr

Assemblée générale le jeudi 16 mai à 19h, salle Eugène Lévêque à Bouaye, place Guillaume Ricaud. Le conseil d'administration et les salariées seraient heureux d'accueillir d'autres bénévoles afin d'étoffer l'équipe actuelle.



MY FORMATION 44

MY FORMATION 44 est un nouveau concept de formation à l'informatique qui s'adresse plus spécifiquement aux seniors. Comment démarrer avec l'informatique de l'achat de votre matériel jusqu'à son utilisation en toute autonomie ? C'est ce que je vous propose avec ce nouveau concept d'assistance et de formation.

Vous êtes sollicités par vos enfants qui souhaitent vous transmettre les

photos de vos petits-enfants ? Ils sont à l'autre bout du pays ou du monde ? Ce serait bien de pouvoir les voir et leur parler en direct.

Vous préparez un voyage, une sortie avec le groupe des aînés ?

Ou plus simplement vous voulez voir quels sont les films à l'affiche dans votre cinéma favori ?

Tout cela vous pouvez le trouver sur Internet.

Mais comment faire ?

Ce côté pratique de l'informatique et bien d'autres encore, c'est ce que je vous propose de connaître.

Allez sur mon site Internet :

www.myformation44.com

Contactez-moi au **06 80 73 29 20**

Ce service est un service à la personne, vous le réglez avec les Chèques Emploi Service Universel (CESU) et vous récupérez 50% en réduction d'impôt.

Divers

Libre EXPRESSION

PLU : des réponses trop partielles aux besoins de la commune

La transformation du POS (Plan d'occupation des sols) de Pont Saint Martin en PLU (Plan local d'urbanisme) est entrée dans sa dernière phase. Le projet a été « arrêté » lors de la réunion du conseil municipal du 14 mars. Nous avons choisi de participer activement à ce processus dans une démarche à la fois constructive et critique. Nous avons été associés à la phase de diagnostic, nous ne l'avons pas été à celle du choix des orientations d'urbanisme.

Le document reprend des priorités désormais générales et obligatoires : limitation et densification des zones d'urbanisation, préservation de l'environnement, diversification de l'habitat, protection des exploitations agricoles existantes, etc. C'est sur l'anticipation de l'avenir que le projet pose problème : faiblesse des espaces de développement économique, pas de réserve foncière pour des équipements publics, rien à court terme sur les déplacements.

La nécessité de boucler un dossier ouvert depuis quatre ans a conduit la municipalité à reporter à plus tard des réponses pourtant attendues. Il faudra à chaque fois en passer par des modifications locales ou des révisions partielles. Une commune où il fait bon vivre est une commune où les entreprises peuvent s'implanter et se développer, où tout le monde peut se loger quelques soient ses moyens et sa situation personnelle, se déplacer en sécurité ou aisément, etc. Cet équilibre reste à construire et le projet n'y concourt que modérément.

Au total, même si certaines de nos propositions ont été retenues, nous portons un avis nuancé sur ce PLU, critique sur certains points, approbateur sur d'autres. A ce stade de la procédure, les carences soulignées nous ont conduits à émettre un vote défavorable.

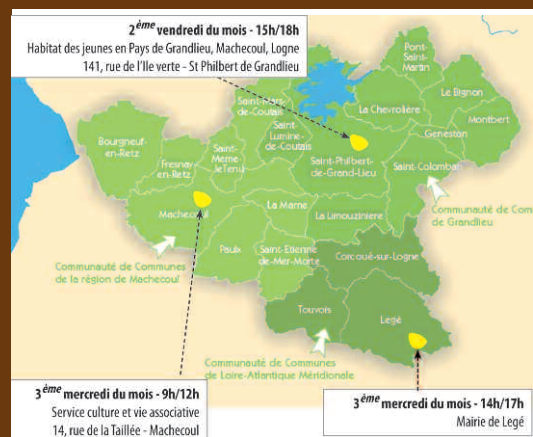
L'ensemble du dossier est actuellement soumis aux avis des administrations et organismes associés, avant la mise à l'enquête publique et l'adoption définitive à l'automne prochain.

Appui aux associations du Pays Grand Lieu, Machecoul, Logne

La vie associative de nos communes est source de lien social, d'innovation sociale, de solidarité... Environ 400 associations concourent à cette dynamique territoriale sur le Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne.

Certains secteurs sont parfois fragilisés pour différentes raisons (difficultés pour mobiliser des bénévoles, litige juridique, difficultés pour consolider des postes, pour définir un projet associatif, pour trouver des subventions...). Des travaux ont été menés par l'instance participative du Pays (le Conseil de développement) pour mieux connaître le tissu associatif du territoire et pour proposer des pistes concrètes visant à soutenir l'action associative. Le Conseil de développement a été accompagné par le Centre de Ressources à la Vie associative (CRVA) porté par la Fédération des Amicales Laïques (FAL 44) de Loire Atlantique.

Cela a abouti à la mise en place d'une **permanence sur trois communes** (Machecoul, Legé, Saint Philbert de Grandlieu) **proposant un accueil individualisé** gratuit et sur rendez-vous et des réunions d'information collectives sur des sujets d'actualité (les nouveaux dispositifs d'emplois aidés...). Ces permanences sont assurées par Aurélien CHAUVET, chargé de mission du Centre de ressources de la Vie associative de la FAL44 (**02 51 86 13 58** ou achauvet@fal44.org).





HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)
M^{me} FAVRY mercredi 15 mai de 16h à 17h30
sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
Permanence les mardis 7 et 21 mai le matin et les jeudis 2 et 16 mai l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :
Les jeudis 2 et 16 mai, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice
Les vendredis 3 et 17 mai de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	

ÉTAT CIVIL MARS 2013

■ Naissances :

Théodore Bonnet, 41 avenue de Grandlieu
Chloé Landais, 14 rue de la Basse Forêt
Adam Kany, 54 rue du Pays de Retz
Line Epiard, 4 Impasse de la Planchette

■ Décès :

Célestin Louessard, 12 rue de la Grande Bauche
René Figureau, 47 rue de la Grande Ménantie

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week-end, faire le 17.



Agenda

MAI

Dimanche 26

11h

MESSE DES FAMILLES
ET PREMIÈRE COMMUNION

» **Dimanche 5**

VIDE-GRENIER

Organisé par les Attelages de Grand Lieu
Place du Marché, de 9h à 18h

» **Mercredi 8**

■ TOURNOI DE FOOTBALL U13-U15

Terrains de football, toute la journée

■ CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Organisée par l'UNC et la municipalité
Départ place Bretagne, 11h

» **Jeudi 9**

TOURNOI DE FOOTBALL INTERQUARTIERS

Terrains de football, toute la journée

» **Mercredi 15**

HEURE DU CONTE

inscription gratuite, à partir de 4 ans
Médiathèque Le 3^e Lieu,
de 16h15 à 16h45

» **Vendredi 17**

INAUGURATION DE LA PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS

17h30

» **Jeudi 23**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USP QI GONG

Salle Saint Martin, 20h

» **Vendredi 24**

TOURNOI DE BASKET DE L'AMITIÉ

Salle Gardin, 20h

» **Samedi 25**

■ BOURSE AUX LIVRES

Médiathèque Le 3^e Lieu,
de 10h à 12h30

■ JOURNÉE DES FAMILLES

Organisée par l'USP Basket
Salles Gardin et Coubertin,
toute la journée

» **Mardi 28 et mercredi 5 juin**

PORTES OUVERTES DE L'USP BASKET

Salle Gardin, de 18h à 20h

» **Jeudi 30**

ARRIVÉE DES JUMEAUX ANGLAIS, SIGNATURE DE CHARTE ET VIN D'HONNEUR

Ouvert à tous
Le 3^e Lieu, 17h30

» **Vendredi 31**

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USP MARCHIPONTAINS

Salle Saint Martin, 20h

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MAINS DANS LA TERRE, LE NEZ EN L'AIR

Boîte à Couleurs, 21h

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

MAI 2013 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

Contactez le 15 qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ **Centre de soins Infirmiers** :

Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
01/05	Christine FAOUAID : 02 40 26 81 08
05/05	Christine FAOUAID : 02 40 26 81 08
08-09/05	Céline MARÉCHAL : 02 40 26 81 08
12/05	Céline MARÉCHAL : 02 40 26 81 08
19-20/05	Chantal FOUCHER : 02 40 31 00 12
26/05	Chantal FOUCHER : 02 40 31 00 12

*Les gardes sont susceptibles
d'être modifiées au dernier moment*